

COMPRENDRE

Analyse d'Alain Monnier, démographe, sur la situation des orphelins en France

AGIR

La Fondation, comment et pourquoi ? Explications avec Sylvie Pinquier-Bahda, directrice adjointe de l'OCIRP

TÉMOIGNER

Le rôle des adultes
Témoignages de Bernard Martino, réalisateur, et de Catherine Dolto, haptothérapeute

O'cœur

AGIR POUR LA FAMILLE AVEC LA FONDATION D'ENTREPRISE OCIRP

NUMÉRO 1...DÉCEMBRE 2009



FONDATION
D'ENTREPRISE
OCIRP

ÉDITORIAL

500 000 BONNES RAISONS DE SOUTENIR LES ORPHELINS

Mais où sont passés les orphelins ? La particularité même des enfants orphelins n'est pas reconnue. Et pourtant, il existe au moins 500 000 bonnes raisons de soutenir ces jeunes orphelins de moins de 21 ans ! Ils sont même 800 000 à l'âge de 25 ans. Nous jugeons indispensable d'aider ces enfants et jeunes en deuil, compte tenu des impacts psychologiques et financiers provoqués par le décès d'un parent. L'OCIRP, dont le métier est de protéger la famille, a décidé de s'engager en créant sa Fondation d'entreprise, « Au cœur de la famille », pour répondre à leurs besoins. L'OCIRP trouve simplement légitime d'être aux côtés de ceux qui sont confrontés aux situations difficiles de la vie. Tout simplement au nom des valeurs de solidarité et de sens du partage !

Bernard Devy

Président de la Fondation
d'entreprise OCIRP



COMPRENDRE

Dans une classe de trente élèves, un enfant, en moyenne, est orphelin.

Démographe et chercheur à l'Institut national d'études démographiques (Ined), Alain Monnier nous éclaire sur la situation des orphelins en France. Il nous livre les résultats de son enquête... en réfutant certaines idées reçues.

Les orphelins constituent une catégorie de la population bien identifiée.

■ **Alain Monnier** : Dans la réalité, les orphelins sont méconnus car difficiles à identifier dans les statistiques. Ils sont aussi absents des études sur la sociologie de la famille, et quasiment exclus des enquêtes. Et depuis 1985, ils sont même ignorés des politiques sociales et assimilés à des enfants de famille monoparentale. C'est en effet à cette date que l'allocation pour orphelin est remplacée par l'allocation de soutien familial. Une analyse des

données de l'enquête sur l'histoire familiale, effectuée avec ma consœur Sophie Pennec, associée au recensement de la population de 1999, nous a permis de livrer pour la première fois des données sociodémographiques. ●●●



Aujourd'hui, il n'y a presque plus d'orphelins en France.

■ **Alain Monnier** : Qu'entend on aujourd'hui par orphelin ? Il s'agit d'un enfant qui a perdu son père ou sa mère, ou encore les deux. Perdre un de ses parents n'a évidemment pas les mêmes implications pour un enfant que pour un adulte. C'est pourquoi, quand on parle des orphelins, il s'agit essentiellement des enfants ou des adolescents. Dans notre étude, nous nous sommes intéressés aux orphelins de moins de 21 ans qui vivaient encore dans le cadre familial. Aujourd'hui, on peut estimer que la France compte environ 500 000 orphelins, soit 3 % des jeunes de cet âge.

« Les orphelins sont plus nombreux chez les ouvriers que chez les cadres. »

La situation n'a sans doute pas évolué depuis 1999. En revanche, tout au long du xx^e siècle, le nombre d'orphelins a connu une baisse sensible. La proportion d'orphelins à 10 et 20 ans a même été divisée par deux en un demi-siècle.



« Les orphelins sont méconnus. »

Alain Monnier, démographe et chercheur à l'Institut national d'études démographiques (Ined)

Entre 10 et 14 ans, les orphelins sont les plus nombreux.

■ **Alain Monnier** : Entre 10 et 14 ans, 1 enfant sur 30 est orphelin. Cela signifie que, dans une classe de 30 élèves, en moyenne, un enfant est concerné. Et ce chiffre s'accroît avec l'âge puisqu'il passe à plus de 1 sur 20 entre 15 et 19 ans. On note aussi que, parmi ces 500 000 enfants, les orphelins de père sont largement majoritaires. Ce phénomène s'explique à la fois par la surmortalité des hommes et par le fait qu'ils ont leurs enfants sensiblement plus tard que leur femme. De ce fait, on recense environ trois orphelins de père pour un orphelin de mère.

La catégorie sociale n'a aucune influence sur le risque d'être orphelin.

■ **Alain Monnier** : Si. L'enquête révèle que l'orphelinage est très marqué sociologiquement. On rencontre plus

d'orphelins chez les ouvriers que chez les cadres : la proportion d'orphelins, parmi les personnes de 20 à 24 ans, varie pratiquement du simple au double. Ce qui paraît logique quand on sait qu'à 35 ans l'espérance de vie d'un ouvrier est de 39 ans, contre 46 ans pour les cadres, soit un écart de 7 ans.

Les orphelins vivent dans un cadre familial recomposé.

■ **Alain Monnier** : La majorité des orphelins vivent dans une famille monoparentale, c'est-à-dire constituée du parent survivant et d'un ou plusieurs enfants. Les recompositions demeurent rares : un père sur cinq a une nouvelle compagne et une mère sur six prend un nouveau conjoint. ■

Monnier (Alain) et Pennec (Sophie), 3 % des moins de 21 ans sont orphelins en France, Population et Sociétés n° 396 décembre 2003 - Bulletin mensuel d'information de l'Institut national d'études démographiques (Ined).



Denis Hochedez,
sous-directeur
département
logement, vie sociale
et solidarités de
la Caisse Nationale
d'Allocations
Familiales (CNAF)

Rencontrer les familles endeuillées

Quelle est l'action des pouvoirs publics et de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales en faveur des familles endeuillées ? Le point avec Denis Hochedez, responsable du département logement.

Quels sont les dispositifs mis en œuvre pour les orphelins ?

■ **Denis Hochedez :** L'action des Caf en direction des familles s'appuie sur la complémentarité des prestations familiales et de leur action sociale. Leur intervention pour les orphelins s'inscrit dans cette démarche. Une prestation, l'allocation de soutien familial, qui n'est pas spécifique aux orphelins, permet une aide financière à la famille. Actuellement, cette allocation de 87,14 euros est versée à 209 310 orphelins, soit un peu moins de la moitié des 500 000 orphelins de moins de 21 ans recensés en France.

Existe-t-il d'autres dispositifs d'aides ?

■ **Denis Hochedez :** Il est souvent difficile de repérer les situations d'orphelinage. Les Caf procèdent à un repérage des familles qui se trouvent confrontées au décès de l'un des parents. L'intervention d'un travailleur social permet de faire un diagnostic, d'évaluer l'ensemble des problèmes et, éventuellement, de décider d'une aide à domicile. Il vérifie que le conjoint survivant a bien accès à tous ses

droits. Les Caisses peuvent aussi mettre en place des aides financières exceptionnelles suite à un décès.

Appréhendez-vous la question des orphelins dans le plan d'action de la CNAF, prévu jusqu'en 2012 ?

■ **Denis Hochedez :** La convention d'objectif et de gestion qui vient d'être signée avec l'État définit un socle national d'engagements de service à mettre en œuvre par les Caisses. Celles-ci devront proposer systématiquement une rencontre avec les familles confrontées à des changements familiaux ayant un impact sur l'équilibre de la famille, notamment dans le cas du décès de l'un des parents. Il s'agit de la généralisation d'une pratique déjà mise en œuvre par plusieurs Caf. L'intervention des travailleurs sociaux sera de proposer à ces familles une rencontre afin d'étudier leur accès aux droits, de leur fournir de l'information, de leur proposer aide, écoute, selon le souhait qu'elles formuleront. ■

« Il est souvent difficile de repérer les situations d'orphelinage. »



Pour en savoir plus : rendez-vous sur le site, www.caf.fr, rubrique médias > activités et chiffres clés et les publications.

Faire connaître et reconnaître les orphelins

Pour améliorer la connaissance et la situation des orphelins, l'OCIRP a lancé le 1^{er} octobre sa Fondation d'entreprise « Au cœur de la famille ». Les explications de Sylvie Pinquier-Bahda, directrice adjointe de l'OCIRP.

Dès le mois de mai 2009, nous avons créé la Fondation d'entreprise OCIRP pour soutenir les familles face aux risques de la vie. Et plus particulièrement les enfants ayant perdu un ou leurs parents. Le 1^{er} octobre, nous avons lancé officiellement « Au cœur de la famille - Fondation d'entreprise OCIRP » au Conseil économique, social et environnemental, à Paris.

La Fondation est née d'une idée simple liée au cœur de métier de l'OCIRP : on ne parle pas ou peu des orphelins en France. On a beau dénombrer 500 000 orphelins de moins de 21 ans, leur situation reste méconnue. Les orphelins sont réellement oubliés des enquêtes et des publications, peu soutenus par des actions de l'État et, finalement, englobés dans les problématiques des familles monoparentales. Alors que la solitude et la souffrance, issues du deuil, ne sont en rien comparables à une séparation ou un divorce. Aujourd'hui, tous les experts s'accordent à penser que perdre un parent pendant l'enfance

« 1,7 million d'euros de budget pour les cinq prochaines années. »

représente un risque social qui s'accroît à l'adolescence*. Pour toutes ces raisons, je crois qu'il est grand temps d'inverser la tendance et de franchir une nouvelle étape pour aider ces jeunes orphelins à construire le mieux possible leur avenir. Très concrètement, nous lançons un appel à projets en direction du monde associatif et de tout organisme d'intérêt général à but non lucratif.

La Fondation a déterminé trois axes pour soutenir les actions en direction des enfants et des jeunes orphelins après le décès d'un ou de leurs parents. Le premier chantier « Agir pour la famille » va permettre de développer des actions pour accompagner l'enfant dans

le deuil qu'il traverse, ainsi que son parent restant. Les projets pourront concerner la santé, les vacances, les loisirs, l'éducation, la culture.

Avec le deuxième axe, « Agir pour les professionnels », nous souhaitons encourager toutes les actions de sensibilisation à la situation très particulière des orphelins, ainsi que les actions de formation pour les professionnels, notamment ceux issus du monde de l'éducation. Au cœur même des écoles, des crèches ou des centres de loisirs, tous ces acteurs sont parfois démunis pour répondre aux besoins des orphelins, pour comprendre ce qu'ils peuvent exprimer, pour prendre en compte leur souffrance.

La population des orphelins restant un sujet de recherche négligé, la Fondation entend compléter sa démarche avec un troisième chantier : « Agir pour la recherche ». Le but est de contribuer à la recherche en sciences humaines et sociales afin d'approfondir les connaissances sur la question des orphelins. Il pourra s'agir par exemple de l'attribution de bourses de recherche.



Sylvie Pinquier-Bahda, directrice adjointe de l'OCIRP

→ APPEL À PROJETS, ACTE 1

La Fondation d'entreprise OCIRP lance un appel à projets en direction des associations et des organismes d'intérêt général à but non lucratif, en France Métropolitaine et dans les DOM TOM.

L'objectif est de soutenir des actions pour aider les orphelins de père et/ou

de mère dans trois directions : accompagner les enfants touchés par le deuil, sensibiliser les professionnels et contribuer à la recherche en sciences humaines et sociales. Pour favoriser la réalisation de ces projets, la Fondation dispose d'une enveloppe qui sera utilisée pour

soutenir des projets d'entraide, des actions de sensibilisation, de formation et de recherche... Vous avez jusqu'au 15 février 2010 pour déposer un dossier de candidature, téléchargeable sur le site www.fondation-ocirp.fr. Le jury se réunira en avril 2010 afin d'annoncer les projets retenus.

« Franchir une nouvelle étape pour aider ces jeunes orphelins. »



*Blanpain (Nathalie), *Perdre un parent pendant l'enfance, quels effets sur le parcours scolaire, professionnel, familial et sur la santé à l'âge adulte*, Études et Résultats, N° 668 octobre 2008 - DREES (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques).

Pour financer l'ensemble de ces actions, la Fondation OCIRP dispose d'un budget d'un montant de 1,7 million d'euros pour les cinq prochaines années. La Fondation s'est aussi dotée d'un comité scientifique pour étudier la qualité des dossiers déposés. Il sera notamment composé de représentants d'associations, de professionnels et de

certains experts présents lors de la table ronde du 1^{er} octobre « Regards croisés : être orphelin de père et / ou de mère aujourd'hui ».

Ce comité scientifique comprendra aussi des représentants de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), de l'Union Nationale des Associations

Familiales (UNAF), de l'Institut national d'études démographiques (Ined) et encore des salariés de l'OCIRP et des représentants des institutions membres de l'Union-OCIRP. On l'aura compris, le défi de la Fondation d'entreprise OCIRP est bien de faire connaître et reconnaître la situation de l'état d'orphelin ! ■

Bernard
Martino,
réalisateur
et écrivain



Comme un enfant normal...

Réalisateur et écrivain, Bernard Martino nous livre son questionnement sur il exprime son empathie à l'égard d'un monde qu'il connaît bien.

Je voudrais d'abord vous faire part d'une réserve, ou plutôt d'une inquiétude qui, sûrement, m'est personnelle. Donner un certain retentissement médiatique à la situation des orphelins ne doit surtout pas conduire à ce qu'on les considère soudain d'une manière différente, surtout à l'école. Un orphelin doit rester ce qu'il est, c'est-à-dire un enfant ordinaire avec un destin particulier.

Il faut aussi veiller à le traiter comme un enfant normal, sans jamais oublier qu'il ne l'est pas tout à fait. On ne doit donc jamais attendre de lui qu'il se comporte comme les autres, et encore moins lui en faire le reproche ! L'un des risques majeurs dans la relation de l'adulte à l'orphelin, relation par ailleurs inévitable, c'est de sacrifier aux nôtres son temps et ses besoins pour satisfaire notre besoin compulsif d'effacer au plus vite toutes

traces de « l'accident ». On va compatir mal, probablement à contretemps, sans doute pas longtemps. Comment faire pour que s'ajustent un peu mieux les réactions des uns au vécu des autres ? Dans le livre *Le bébé est une personne*, je cite le lapsus sidérant d'un orphelin qui, voulant me parler de la mort de sa mère, a commencé sa phrase par ces mots : « À la mère de ma mort ».

Être orphelin, n'est-ce pas se retrouver brutalement coupé de celui avec qui l'on vivait, encore la veille, une relation symbiotique ? N'est-ce pas effectivement commencer à mourir soi-même ? J'ai bien connu un gamin de 14 ans qui venait de perdre son père au retour d'un superbe voyage. Bien sûr, il adorait son père. Le jour de l'enterrement, il est arrivé tout de blanc vêtu. Tous, nous avons pensé « provocation », « déni », mais, les uns comme les autres, nous n'avons rien dit ni rien fait. Quarante ans plus tard, cet homme mûr en apparence est en fait un vieux gamin de 14 ans. Il a vieilli sans grandir. S'agissant des orphelins, je ne crois pas du tout que la solution à leur mal-être, plus ou moins

« Un orphelin doit rester ce qu'il est, c'est-à-dire un enfant ordinaire avec un destin particulier. »



Catherine Dolto, médecin, haptothérapeute et présidente des archives Dolto. Directrice des collections « Sur le champ », « Françoise Dolto » et « Mine de rien » chez Gallimard.

« Les rites viennent là où les mots sont impuissants. »

l'état d'orphelin. Des images aux mots,

grand, passe par le fait de se retrouver flanqué d'un psychologue. Qu'il s'agisse également de l'accompagnement des mourants ou du secours aux victimes, je me méfie terriblement du côté envahissant et confiscatoire des spécialistes ou prétendus tels. Je reste persuadé que la mort et les souffrances qui en résultent doivent rester l'affaire de tous.

Sans doute faut-il former les professionnels, mais il faut surtout sensibiliser les parents survivants, le reste de la famille et les enseignants, aux bévues à ne pas commettre. En somme, tous ceux qui sont quotidiennement en contact avec les orphelins. Il nous faut tous apprendre à sentir ce que l'on fait pour pouvoir un jour faire ce que l'on sent, sans trop risquer de nuire. Peut-être, pour commencer, faudrait-il toujours garder présent à l'esprit ce que dit le renard du *Petit Prince* de Saint-Exupéry : « *On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux.* » ■

J'étais très liée avec ma mère.

J'ai été très surprise à sa mort de comprendre à quel point l'amour ne meurt pas. Le deuil, ça n'existe pas. Il y a des deuils, et autant de deuils qu'il y a eu de liens. Il faut accepter que ces temps de deuils s'étalent dans des variations extrêmes et se réveillent à des moments particuliers. À l'adolescence, il y a une certaine redistribution des cartes de la naissance. On pense que l'enfant ayant perdu un parent avant trois ans a oublié et déjà fait son deuil. Pas du tout ! Les deuils se réveillent fortement quand on devient parent. À travers les difficultés des jeunes parents avec leurs nouveaux-nés, on oublie de leur demander : « *À quelle personne qui n'est plus là auriez-vous envie de présenter cet enfant ?* » Et très souvent on a la clé de la dépression qui touche la mère ou le père à la naissance. Nous sommes tous aussi démunis les uns que les autres devant la mort. Les rites funéraires, rares aujourd'hui, servent à accepter la disparition et à l'intégrer. C'est pourquoi il est dommageable d'écarter les enfants des rites qui opèrent là où les mots sont

impuissants. Souvent, on ne prononce pas les vrais mots, on dit : « *Il est parti ou il s'est endormi.* » C'est pour cela qu'on est, trop souvent, obligé de dire à un enfant que dormir n'est pas mourir. Je crois qu'il faut mettre les vrais mots. Les enfants ont aussi besoin qu'on leur parle de notre chagrin, de notre deuil. Ça les intéresse beaucoup de savoir comment la veuve ou le veuf qui reste traverse cette souffrance. Ils ont envie de connaître le fonctionnement de l'autre pour mieux comprendre le leur. Il ne faut pas cacher nos ambivalences, nos dénis qui font aussi partis de nous. Il est donc très éduquant pour un enfant qu'un adulte ose lui parler de ces choses-là. Ainsi, il peut aussi comprendre la complexité de l'amour, du deuil et du chagrin. Enfin, il faut donner aux enfants le droit de rester joyeux. Quand on a eu une relation heureuse avec un parent, même quand il est mort et que l'on pense à lui, ça réveille de la joie. Et souvent, on n'ose pas. La mort est une séparation de corps, le reste est là, vivant. ■

Yves Duteil,
chanteur,
auteur-compositeur
et interprète

Nos absents nous accompagnent

À l'occasion de la création de la Fondation « Au cœur de la famille », et à défaut de pouvoir vous rejoindre plus concrètement, je tenais à saluer votre initiative par ces quelques lignes inspirées par la présence de nos absents...

Où s'en vont ceux qui nous manquent ?

Nous accompagnons leur corps jusqu'en terre et puis après ? Nous fleurissons leur mémoire, nous leur parlons comme s'ils étaient encore là, quelque part, inaccessibles mais présents, bienveillants et sages. Que ne donnerait-on pour une réponse, un conseil de leur part, un mot pour dire : « *Je veille sur vous* » ? Et il nous suffit de les évoquer pour qu'ils nous sourient dans notre plus beau souvenir, de leur visage le plus lumineux. Nos absents nous accompagnent. On ne peut rien leur cacher puisqu'ils nous regardent avec nos propres yeux. C'est une étrange et intime conviction que l'on ne peut partager qu'avec ceux que l'on aime, dans la confiance de n'être pas raillé, mais, au contraire, conforté.

Ceux qui nous manquent remplissent le vide de leur absence par une

présence silencieuse et tendre. Toujours disponibles, ils sont auprès de nous, derrière nos paupières closes, dans les moments de doute ou de peur, dans les joies profondes. Dans la douleur de les avoir perdus, il y avait cette impuissance à les retenir, à les aider, à les accompagner. Dans le chagrin de leur absence, on a le sentiment d'être guidés par eux, de leur conférer un rôle qu'ils n'ont ainsi jamais perdu. En fermant les yeux, ils nous laissent leur regard, à la façon d'une boussole. Peut-être ont-ils besoin eux aussi de nos pensées, de nos lumières pour éclairer leur route ? Le chagrin n'est que le revers de l'amour. Mais c'est encore de l'amour. Qu'il serait « *triste de n'être plus triste sans eux...* ».

Au panthéon de nos cœurs, nos absents ont toujours raison. Si l'on devait faire le portrait du bonheur, il aurait

parfois le visage du chagrin et la quiétude bienveillante de ceux qui nous ont quittés mais qui veillent sur nous tendrement. C'est une image apaisante pour s'endormir, pour s'orienter, ou se perdre dans leur sourire. Il y a un peu d'infini dans cet amour-là. Ceux qui nous manquent semblent si sereins, si proches, comme en apesanteur... Est-ce qu'ils trouvent en nous leur chemin vers ailleurs ? Alors les vivants deviendraient la maison de ceux qui les ont aimés. Et si un jour ils n'existent plus pour personne, auront-ils vraiment disparu ? Se sentir aimé de son vivant, c'est savoir qu'il existe quelque part un après, un moyen de poursuivre la route ensemble. L'absence n'est pas qu'un vide. C'est aussi de l'amour qui nous accompagne. Servir encore, être utile à quelqu'un... Un beau destin pour nos absents. ■



Chronique pour **Panorama**, juillet-août 2003.

